

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2023

2023-37 APPROBATION DE LA SUBVENTION 2023 POUR L'ASSOCIATION CASA

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du 24 mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 20

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique

Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu

Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain

Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique

Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)

Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)

Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)

Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Secrétaire de séance : Patrick BERTIN

Affichage le 5 avril 2023

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44) souhaite mettre en œuvre des activités sportives, culturelles ou de convivialités au profit de ses agents et de leurs proches.

Considérant que le budget de TE44 n'a pas vocation à financer ce type de prestation dites d'« œuvres sociales », sans lien direct avec les activités statutaires du syndicat.

Considérant que TE44, et la SEM SYDELA ont créé une association du personnel commune, ces derniers occupant les mêmes locaux.

Considérant que l'association CASA (Comité Associatif des Sydéliens et Associés) créée le 20 janvier 2021, a pour but :

- L'organisation et la participation de ses adhérents, et éventuellement de leurs familles, à des manifestations festives, culturelles et de loisirs,
- L'organisation et la participation de ses adhérents à des activités sportives,
- L'organisation et la participation de ses adhérents et de leurs familles à des actions de solidarité,
- L'accompagnement des adhérents lors d'évènements familiaux.

Considérant qu'il est proposé de verser une subvention, calculé au prorata du nombre d'agents en poste, de 31 200 €, à l'association CASA pour soutenir les actions de l'association, pour l'année.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'accorder une subvention à l'association CASA à hauteur de 31 200 €, soit 260 € par agent, et d'affecter les crédits correspondant au budget principal de TE44 de 2023,**
- **D'autoriser M. le Président à signer la convention de subvention entre l'association CASA et TE44.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**